

Japon: Deux réacteurs finalement autorisés



Un tribunal japonais a rejeté le recours formé par des adversaires au redémarrage de la centrale nucléaire de Sendai.

La semaine dernière, un tribunal différent avait bloqué le redémarrage de deux autres unités, Takahama 3 et 4, au motif que les mesures parasismiques paraissaient insuffisantes. Durcies après l'accident de Fukushima, celles-ci prennent en théorie mieux en compte le risque de catastrophe naturelle et de situation critique subséquente. Ainsi, les deux réacteurs pourraient être remis en fonction dès juin 2015.

Depuis l'accident de Fukushima en mars 2011, plus aucun des 48 réacteurs de l'archipel ne fonctionne. Cette décision concerne les deux premières tranches atomiques du Japon susceptibles d'être relancées après avoir obtenu le certificat de sûreté technique de l'autorité de régulation nucléaire, ainsi que le feu vert des élus locaux.

Relance cruciale pour le gouvernement Abe

Le nucléaire japonais représentait, avant la catastrophe de Fukushima, un tiers de la consommation d'énergie. Pour compenser, le Japon fait tourner à plein régime ses centrales thermiques qui fournissent quelque 90% de son électricité.

Le gouvernement de Shinzo Abe juge une relance de la production nucléaire cruciale pour la croissance économique du pays et espère un premier redémarrage d'ici deux mois. L'opinion publique est toutefois très majoritairement hostile à l'énergie atomique. Les sondages mesurent que deux Japonais sur trois s'opposent à une relance du secteur.

Pour l'heure, seuls les réacteurs de Sendai 1 et 2 et de Takahama 3 et 4 ont reçu le feu vert du régulateur, et l'approbation des potentats locaux ne vaut que pour les deux premiers.

Dans l'hypothèse d'une levée du blocage de la relance de Takahama 3 et 4, seuls quatre réacteurs seraient en mesure d'être remis en service d'ici à la fin d'année, la probabilité la plus élevée se limitant à deux, ceux de Sendai.

Source: ATS